

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-14-chem | Mouvements populaires au XVIIIe siècle.](#)
[ItemMousnier, Roland, Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du XVIIe siècle \(1967\) | Procès de \[faux sauvage\] en Normandie \(XVIIème s.\)](#)

Mousnier, Roland, Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du XVIIe siècle (1967) | Procès de [faux sauvage] en Normandie (XVIIème s.)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0709

SourceBoite_002-14-chem | Mouvements populaires au XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Mousnier, Roland](#)

Références bibliographiques[Mousnier, Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du XVIIe siècle \(France, Russie, Chine\)](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb37353631j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mousnier, Roland (1907-09-07 -- 1907-09-07)

TITRE Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du
XVIIe siècle (France, Russie, Chine)

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1967

EDITEUR Paris : Calmann-Lévy , DL 1967

Moumier
Furent payés.

Provi de four saunage en Normandie
xvi.

708

La Normandie est un pays de guerre-bouillon (verroilleux
film, et 1/4 veni au roi). N'est pas riche.

Depuis 1629 la cour le hait, elle cotente elle ny
d'Amble, et il n'est pas en proie Montgomery,
le comte de Durey et le chevalier de Longes.

Il pensait de mis bête aux "catholiques" (un
et le 16 mai 1637).

Une autre haine est dirigée sur Laurent du Thou,
seigneur de Guenay, conseiller au parlement de
Paris.

- On leur hait aussi en 1638. La cour de
Aide est indulgente.

Le 10 juillet 1638, le roi ordonne
de "réserver" les entrées de four saunage, et il
ne croit à la cour de Aide du conseil.

Celui qui avait donné le mot à l'acte
nouveau est, Guillaume Dorreau, - qui fut
le p. de l'acte de la cour de Aide en 1639.

BnF
MSS

f 104. 105

